

INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2021-2022 A L'ÉCOLE MATERNELLE

1. Passez à la mairie avec votre livret de famille et un justificatif de domicile.



2. Contactez la directrice de l'école Mme LEBRE-VERY pour prendre rendez-vous,

du lundi 1er mars au vendredi 30 avril 2021.

Ce jour-là, munissez-vous de votre livret de famille, du carnet de santé de votre enfant et des documents fournis par la mairie.

Ainsi que du certificat de radiation pour les enfants qui changent d'école.

Numéro de l'école : **05.56.72.70.77**

Remarques :

- sont concernés, les enfants nés en 2016, 2017 et 2018, non scolarisés à l'école de SAINT MEDARD D'EYRANS cette année.
- pour les parents séparés ou divorcés, merci de me communiquer les renseignements concernant les 2 parents (et une décision de justice, si un seul des 2 parents exerce l'autorité parentale).
- les enfants nés après le 31 décembre 2018 ne seront pas scolarisés.

